



**RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ORGANISATION DES  
CITOYENNES POUR LA PROMOTION ET DEFENSE DES  
DROITS DES ENFANTS, FEMMES ET MINORITES  
(CPDEFM)**

Période de Septembre à Décembre 2019

**Siège Social** : Abidjan-Yopougon, Route Dabou, Carrefour Cité Verte, Immeuble pharmacie Inox, 1<sup>er</sup> étage, 3<sup>ème</sup> Porte à gauche - **Tél** : 00225 57 03 30 41 – **Adresse Postale** : 503 BP 46 Abidjan 503

**Email**: cpdefmci@gmail.com - **Site Web**: cpdefmci.e-monsite.com

**Récépissé de Déclaration** : N° 1515/PA du 21 août 2019

**RAPPORT D'ACTIVITE DU PROJET DE CAMPAGNE DE  
SENSIBILISATION DES POPULATIONS ABIDJANAISES SUR  
LES VIOLENCES CONJUGALES DENOMME : «  
TOLERANCE ZERO CONTRE LES VIOLENCES  
CONJUGALES » DANS LES COMMUNES DE YOPOUGON,  
ADJAME, ABOBO ET COCODY EXECUTE PAR  
L'ONG CPDEFM DURANT DEUX (2) MOIS**

## **I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'Organisation des Citoyennes pour la **P**romotion et **D**éfense des **D**roits des **E**nfants, **F**emmes et **M**inorités (**CPDEFM**) est une **O**rganisation **N**on **G**ouvernementale (**ONG**) ivoirienne, apolitique dont l'objectif est de promouvoir et défendre les droits humains en général et les droits des femmes, enfants et minorités en particulier.

Dans sa mission de contribuer à la réduction des violences faites aux femmes en Côte d'Ivoire et au regard du taux élevé de femmes victimes de violences conjugales ou de violences entre partenaires sexuels à Abidjan, CPDEFM a pris l'initiative d'aller au contact des populations abidjanaises afin de les entretenir sur les différentes formes et phases des violences conjugales, leurs conséquences dans la vie des victimes et les moyens pour en sortir.

Dans l'optique donc de mener à bien cette campagne de sensibilisation dénommée « *Tolérance Zéro Contre les Violences Conjugales* », notre équipe a sillonné les communes de Yopougon, Adjamé, Abobo et de Cocody.

## **II- OBJECTIFS**

### **Objectif général :**

- ✚ Contribuer à la réduction du taux des violences conjugales ou de violences entre partenaires sexuels à Abidjan, précisément dans les communes de Yopougon, Adjamé, Abobo et Cocody.

### **Objectifs spécifiques :**

- ✚ Informer quarante mille (40.000) personnes des différentes formes et phases des violences conjugales ;
- ✚ Informer quarante mille (40.000) personnes des moyens permettant de quitter sous l'emprise du conjoint/partenaire violent et des moyens légaux de répression de ces violences ;
- ✚ Parvenir à la prise de conscience de quarante mille (40.000) personnes sur les conséquences néfastes des violences conjugales dans la vie des victimes.

## **III- METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

Nous avons mené cette campagne de sensibilisation de masse en deux phases. La première phase s'est déroulée en ligne et la seconde a été exécutée sur le terrain.

### **A. Campagne de sensibilisation en ligne**

La campagne de sensibilisation en ligne a consisté à élaborer des visuels (affiches avec des images poignantes et messages brefs de lutte contre les violences conjugales) afin de capter l'attention des internautes et de susciter la prise de conscience.

Le sponsoring des publications Facebook sur la Page de l'Organisation (<https://www.facebook.com/CPDEFM>) nous a en effet permis de mieux cibler et atteindre un grand nombre de personnes vivant à Abidjan en fonction des différentes tranches d'âge et du sexe de la population.

## **B. Campagne de sensibilisation sur le terrain**

La campagne de sensibilisation de masse exécutée sur le terrain a consisté à entretenir les populations (femmes et hommes) sur les différents types et phases de violences conjugales/violences dans les relations sentimentales, leurs conséquences néfastes dans les vies des victimes et les moyens d'en sortir. Nous nous sommes pour ce fait rendus dans les différents marchés des communes cibles du district d'Abidjan.

Nous avons exhorté les femmes et jeunes filles (parce que victimes à grande majorité) à ne pas ou ne plus accepter, ni justifier les violences qu'elles subissent ou sont susceptibles de subir. Nous avons également exhorté les hommes à ne pas ou ne plus lever la main sur leur épouse ou partenaire tout en exhortant aussi les femmes auteurs de violences sur leur conjoint à ne plus le faire.

Longtemps ignorés comme victimes au même titre que le conjoint qui subit les coups, les enfants issus des ménages où sont constatées les scènes de violences ont été au centre de nos interventions. Nous avons expliqué aux populations les conséquences dévastatrices des violences conjugales sur les enfants du ménage.

Ces différentes séances de sensibilisation dans les communes cibles se sont déroulées de manière suivante :

A Yopougon, l'équipe **CPDEFM** s'est adressée directement aux populations. Au regard de la réussite de cette séance de sensibilisation et des retours favorables, nous avons enregistré le message véhiculé et l'avons simplement diffusé lors de la sensibilisation au grand marché d'Adjamé ; marché le plus fréquenté de Côte d'Ivoire.

Au grand marché d'Abobo (commune la plus peuplée d'Abidjan) par contre, nous avons d'abord diffusé le message enregistré aux populations puis nous nous sommes adressées directement à elles.

Cette même démarche a été appliquée à l'ancien marché des Deux-plateaux Cocody.

Il faut noter que le message véhiculé lors de ces différentes campagnes a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par tous particulièrement par les femmes qui ont remercié les agents sensibilisatrices de CPDEFM. Certaines ont même confié prendre désormais leur vie en main et alerter en cas de situation où elles seront témoins de scènes de violences conjugales.

## **IV- POPULATION CIBLE**

- ✚ Les adolescent-e-s de la tranche d'âge de 15 à 17 ans ;
- ✚ Les jeunes (filles et garçons) de la tranche d'âge de 18 à 30 ans ;
- ✚ Les adultes (femmes et hommes avec un accent particulier sur les femmes) de la tranche d'âge de 31 à 60 ans.

## **V- LIEU**

Les marchés étant les lieux les plus fréquentés en Côte d'Ivoire, notre équipe a sillonné les marchés de quatre (4) communes emblématiques d'Abidjan. Ce sont :

- ✚ Le grand marché Dominique OUATTARA de Yopougon-Selmer ;

- ✚ Les marchés Gouro et Boulevard Nangui Abrogoua d'Adjamé ;
- ✚ Le grand marché d'Abobo ;
- ✚ L'ancien marché de Deux-Plateau Cocody.

## **VI- DUREE**

Les campagnes de sensibilisation se sont déroulées sur deux (2) mois en deux périodes.  
La campagne de sensibilisation en ligne s'est déroulée du 15 septembre au 14 Octobre 2019 :

Des visuels édifiants avec des messages ont été élaborés et diffusés tous les deux jours sur notre page Facebook.

La campagne de sensibilisation dans les marchés s'est déroulée les matinées des samedis (8H à 11H) de la période allant du 26 Octobre au 30 Novembre 2019 respectivement :

- ✚ **Samedi 26 Octobre 2019** : Marché de Yopougon-Selmer ;
- ✚ **Samedi 09 Novembre 2019** : Marché Gouro et Boulevard Nangui

Abrogoua d'Adjamé :

- ✚ **Samedi 23 Novembre 2019** : Grand Marché d'Abobo ;
- ✚ **Samedi 30 Novembre 2019** : Ancien Marché de Deux-plateau Cocody.

## **VII- MATERIEL DE TRAVAIL**

- Un Personal Computer ;
- Des affiches (pour la sensibilisation en ligne) ;
- Des Flyers ;
- Un haut-parleur (mégaphone) propulsant l'écho de la voix à plus de 150 M ;
- Le logiciel « Publisher » pour la réalisation des affiches ;
- Le logiciel « Magnétophone » pour l'enregistrement audio du message transmis aux populations ;
- Un appareil photo-caméra ;
- Une imprimante-photocopieuse.

## **VIII- RESULTATS OBTENUS**

**Sensibilisation en ligne :**

- Trente mille (30.000) personnes (femmes et hommes) sont atteints en Côte d'Ivoire avec une proportion élevée de populations vivant à Abidjan par le biais du sponsoring des publications sur la Page Facebook de l'Organisation.

### **Sensibilisation sur le terrain :**

#### **A Yopougon :**

- Environ 2.000 personnes (femmes et hommes) sont sensibilisées à Yopougon.

#### **A Adjamé :**

- Environ 4.000 personnes sont sensibilisées à Adjamé.

#### **A Abobo :**

- Environ 3.000 personnes sont sensibilisées à Abobo.

#### **A Cocody :**

- Environ 1500 personnes sont sensibilisées à Cocody.

En somme :

#### **A court terme :**

- Quarante mille (40.000) personnes vivant dans les communes de Yopougon, Adjamé, Abobo et Cocody sont informées des différentes formes et phases de violences conjugales ;
- Quarante mille (40.000) personnes vivant à Yopougon, Adjamé, Abobo et Cocody sont informées des moyens permettant à la victime de quitter sous l'emprise du conjoint/partenaire violent et des moyens légaux de répression de ces violences.

#### **A moyen terme :**

- Quarante mille (40.000) personnes prennent conscience des conséquences néfastes des violences conjugales dans la vie des victimes ;

#### **A long terme :**

- Les victimes de violences conjugales brisent le silence, dénoncent leurs bourreaux et reprennent leur vie en main.

## **IX- RECOMMANDATIONS**

Au regard de l'enthousiasme manifesté par les populations à la suite de nos différents passages dans les marchés de Yopougon, Adjamé, Abobo et Cocody ; et devant le constat du taux élevé de violences conjugales dans les ménages ; le silence qui continue d'être la norme imposée par la société aux victimes nous recommandons vivement :

- L'exécution de la campagne de sensibilisation «*Tolérance zéro contre les violences conjugales*» dans toutes les communes d'Abidjan et villes de la Côte d'Ivoire afin de susciter une prise de conscience populaire des conséquences néfastes de ces violences sur les victimes ;
- Le renforcement de capacités des agents de police et gendarmerie sur les violences faites aux femmes en général et sur les violences conjugales en particulier ;
- La création à Abidjan d'un Centre d'hébergement et d'écoute pour les victimes de violences conjugales ;
- L'adoption d'une loi spécifique réprimant les violences faites aux femmes en général et les violences conjugales en particulier conformément à la Recommandation du Comité pour

l'élimination de la discrimination à l'égard de la femme à l'issue du quatrième examen périodique de la Côte d'Ivoire.

## ENQUETE DE SONDAGE D'OPINION DES POPULATIONS ABIDJANAISES SUR LES VIOLENCES CONJUGALES DANS LES COMMUNES DE COCODY ET YOPOUGON

Devant le constat d'un taux exponentiel de femmes victimes de violences conjugales observé dans les ménages d'Abidjan, l'Organisation des Citoyennes pour la Promotion et Défense des Droits des Enfants, Femmes et Minorités (CPDEFM) a pris l'initiative de mener en Novembre 2019, une enquête de sondage d'opinion des populations à **Yopougon** et **Cocody** (deux communes emblématiques du District d'Abidjan) afin de mettre en lumière les facteurs explicatifs, les causes profondes de ce fléau et formuler les recommandations à l'endroit de l'Etat ivoirien en vue de sa réduction voire de son éradication. A l'aide donc de questions fermées binaires et de méthode d'entretien direct, nos enquêtrices sont allées au contact de l'échantillon composé d'hommes et de femmes âgés de 25 à 60 ans (avec un accent particulier mis sur les hommes) et de jeunes dont l'âge varie entre 18 et 23 ans. La combinaison à la fois de la méthode d'enquête qualitative basée d'une part sur l'entretien semi-dirigé et de la méthode quantitative d'autre part a permis de confirmer que plus de 70% de femmes sont victimes conjugales ou de violences entre partenaires sexuels dans ces deux communes.

L'idée selon laquelle la femme battue doit se maintenir dans le foyer et résoudre le problème à l'amiable, en famille, bien ancrée dans les mentalités, a permis de démontrer le degré élevé de banalisation par les populations abidjanaises des violences domestiques que subissent les femmes.

Ce sont au total **250 personnes** qui ont été sondées dont **cent-cinquante (150) à Yopougon** et **cent (100) à Cocody**.

Il est donc ressorti de la présente Enquête publiée en décembre 2019 que :

- **70% de femmes sont victimes de violences conjugales** dans ces deux communes et au-delà dans le district d'Abidjan contre 5% d'hommes ;
- **41% des femmes contre 39% des hommes** sondé-e-s considèrent que recevoir une gifle de son conjoint ou partenaire ne peut être considéré comme une violence conjugale;
- **72% des hommes contre 48% des femmes** affirment qu'une femme battue ne doit en aucun cas se séparer du conjoint ou partenaire violent parce que ce dernier a payé la dot à sa famille;
- **82% des hommes contre 72% des femmes** dissuadent la femme battue de saisir la justice pour obtenir gain de cause au prétexte que le faire est de nature à exposer le conjoint violent et à fragiliser la famille ;



- **37% d'hommes et 35% de femmes** soutiennent que le mari dispose du sexe de sa femme, qu'on ne peut parler de viol entre deux personnes unis par un lien et vivant sous le même toit ;

- **Cent (100) personnes interrogées sur la connaissance de cas de féminicides signalent vingt-cinq (25) cas de femmes tuées à Abidjan sous les coups d'un conjoint.** La commune de Yopougon est en effet celle où il est signalé plus de cas de féminicides (12 cas sur les 25) soit un taux de 48%. A Cocody deux-Plateau, il a été fait mention de plus de six (6) cas soit plus de 24%.

<https://web.facebook.com/CPDEFM/videos/2742504006023601/?t=0>

➤ **Cliquez sur ce lien-ci pour télécharger le Rapport de l'enquête :**

<http://cpdefmci.e-monsite.com/medias/files/enquete-de-sondage-d-opinion-sur-les-violences-conjugales-a-abidjan-cpdefm-1.pdf>